

Informer, rassurer, valoriser

Le Gouvernement et les médias ne cessent de marteler « restez chez vous » et vous demandez à vos collaborateurs de venir travailler. Ils peuvent ressentir la contradiction de ces injonctions avec une grande violence et beaucoup d'anxiété. **Vous avez la responsabilité d'inverser la perception de vos collaborateurs : non, il n'y a pas de contradiction.** Pour que les gens puissent rester chez eux, vos collaborateurs doivent venir travailler. Leur présence est essentielle à la vie de la nation pour nourrir les populations confinées et les soignants qui sont en première ligne de front.

Vous pouvez faire état de la [lettre que les Ministres ont adressée aux salariés de l'industrie alimentaire](#) et l'afficher dans l'entreprise. C'est l'occasion de montrer que leur travail est très important et de les valoriser. La communication doit être informative et rassurante :

- ⇒ La France a besoin des travailleurs en agri/agro et leurs métiers sont essentiels en cette période inédite. C'est pour cette raison que les personnes qui travaillent dans ce secteur et qui ne peuvent pas télétravailler sont autorisées à venir travailler, dans des conditions d'hygiène que vous avez mises en place et que tous ensemble nous devons respecter.
- ⇒ L'alimentaire est considérée comme un secteur vital pour le pays.
- ⇒ Les associations, dont vos entreprises sont membres, et l'interprofession, travaillent pour faire reconnaître votre secteur comme prioritaire, au même titre que celui de la santé : gardes d'enfants possibles, facilités de circulation, ... vos collaborateurs sont eux-aussi des héros du quotidien qui permettent de réussir le combat contre la propagation du virus. Les Français qui restent chez eux doivent cuisiner plus que de coutume, les soignants qui travaillent doivent pouvoir disposer d'une alimentation de qualité, nourrissante et variée ... L'approvisionnement en pommes de terre est essentiel. D'ailleurs, les collaborateurs en centre de conditionnement ont bien vu que les commandes ont explosé. Vous, dirigeants de centre, vous devez rassurer sur le fait que le rythme va sans doute décélérer un peu, tout en gardant espoir qu'il restera soutenu.
- ⇒ Toutes les questions d'ordre légal mais aussi humain, que vos collaborateurs peuvent se poser, doivent pouvoir trouver des réponses. Vous devez limiter leurs inquiétudes sur leurs emplois, leur santé et celles de leurs proches en y répondant. Privilégiez des moments de discussions à l'affichage : ils doivent se sentir écoutés et pouvoir s'exprimer. Si vous avez besoin de plus d'informations que celles dont vous disposez, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos associations ou de l'interprofession.
- ⇒ Vous pouvez aussi expliquer les raisons du confinement. Il s'agit d'éviter la propagation rapide du virus afin d'atténuer les effets du pic de l'épidémie. Les personnes qui ne présentent pas de risque de surinfection et qui contractent la maladie, ont souvent peu de symptômes et sont légèrement malades. Ceux qui présentent un risque de surinfection peuvent en parler avec leur médecin traitant et obtenir un arrêt de travail préventif pour rester en confinement.